

prit ensuite la parole. Il fit voir : *Qu'il n'est point de genre de Sciences, que le Magistrat ne cultive avec avantage : Que les Sciences qui se rapportent à la mémoire, l'enrichissent de connoissances utiles à l'intelligence la plus parfaite des Loix : Que les Sciences auxquelles le raisonnement préside, donnent plus de force à l'esprit, pour la discussion exacte des affaires : Que les connoissances du ressort de l'imagination, en formant le goût par la vue des diverses productions des beaux Arts, forment le sentiment du vrai, si nécessaire pour la solution des questions les plus délicates & les plus subtiles.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, nouvellement établie à Besançon, donnera le 24. Août prochain deux Prix fondés par le Duc de Tallard, Protecteur de cette Académie. Le premier est une Médaille d'or de la valeur de 350 livres destinée à un discours en prose, dont le sujet sera : *L'assiduité au travail peut-elle procurer à la Société autant d'avantages que la supériorité des talens ?* Le second Prix est une Médaille d'or de la valeur de 250 livres, destinée à une dissertation dans laquelle on examinera : *Quelle est l'origine du nom des Sequanois ? Quelles étoient leurs mœurs, leur Religion, la forme de leur Gouvernement, & les limites du Pays qu'ils habitoient, avant que Jules-César eut conquis les Gaules, & dans le tems qu'il a fait cette conquête ?* Les conditions pour l'admission des Pièces au concours, sont les mêmes que celles des autres Académies.

Le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Cour de France, se rendit le 16. Novembre, à l'assemblée de l'Académie Royale de Chirurgie, qui, ainsi que les autres Académies, est du département de ce Ministre. Il y assista à toute la séance. Mr. Morand, Secrétaire de l'Académie, lut la Préface du second volume  
des